

Département de l'Aisne Arrondissement de Laon Canton de Laon 2

Chamouille, le 9 avril 2020

Informations.

- Point sur la situation au centre d'hébergement spécialisé de Chamouille (Cap'Aisne) Il n'y a aucun malade actuellement sur le site, information recueillie auprès de la directrice de la Croix rouge des Hauts de France qui m'informe régulièrement.

 Tout est prêt matériellement sur le site, l'équipe est constituée et formée.
- Une réunion en vision conférence s'est tenue avec l'Union des Maires, le Préfet et le département le mardi 7 avril 2020.
 Veuillez trouver ci-dessous les principales informations qui m'ont été communiquées.

Le Préfet a remercié les Maires pour leur rôle généraliste de proximité, il compte sur eux pour faire remonter les problèmes liés au Coronavirus.

Le Préfet annonce une crise longue avec beaucoup de décès. Le bilan actuel est de 106 décès hors EPHAD.

Pour se rendre à son jardin non attenant à son domicile, c'est non, cette situation sera peutêtre revue après le 15 avril, à suivre. Le Préfet précise qu'il faut envoyer des signaux forts en cette période de confinement.

Pour les masques, priorité est donné au personnel de santé.

La préfecture donnera 2 adresses mails pour toutes les questions liées au covid-19

Intervention de Nicolas Fricoteaux, le Président du conseil départemental indique que le laboratoire départemental sera en capacité de réaliser 300/400 tests/jour.

Le département fourni les masques pour les personnels des services à domicile (ADMR...) Pour les EPHAD, c'est l'ARS qui fournit les masques.

Intervention de Pierre-Jean Verzelen, le Président de l'union des Maires informe que 200.000 masques ont été commandés, ces masques seront mis à disposition des agents communaux.

Pour le Sirtom, Éric Delhaye a expliqué les mesures de ramassage prises en essayant de maintenir la chaîne de collecte en fonction du personnel et des sites fermés, la situation pourrait évoluer. J'avais demandé s'il était possible d'avoir au minimum un ramassage mensuel des poubelles jaunes.

Les travaux publics pourraient reprendre mi-avril, le préfet n'est pas opposé. Notre commune est concernée.

D'autres sujets ont été abordés, les élections municipales, les subventions, la poste et les pôles d'accueil scolaire Etc...

J'ai recueilli ces informations auprès de Maxime Keller CAPL et Thierry Délerot département, je les remercie.

Respectez les gestes barrières, restez chez vous.

Le Maire, Francis LEAUTÉ

1 rue de la Mairie 02860 CHAMOUILLE 2 03.23.24.73.93 Fax : 03.23.24.73.93. E.MAIL mairiechamounte@wanadoo.fr